



CONTRAT DE RESERVATION

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Entre le **camping de la Tour à Locmariaquer 56740** et Mr, Mme ou Melle :

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville Pays

Tél. Domicile Tél. Portable

E-Mail

Comment avez-vous connu notre camping ? Guide : Internet : Amis Autres :

Participants au séjour	Nom	Prénom	Date de naissance

Demande de réservation d'un Emplacement nu

Date d'arrivée : après 12h Date de départ : avant 12h Nb de nuits :

La réservation ne deviendra effective qu'après la confirmation du camping. Caravane Tente Camping-car

Forfait :

2 Pers. + emplacement + véhicule €

2 Pers. + emplacement + véhicule + électricité 10 A €

Prestations supplémentaires:

Personne(s) supplémentaire(s) + 7 ans €

Personne(s) supplémentaire(s) – 7 ans / (Gratuit – 1 an) €

Animal (chien -10 kg, tenu en laisse et vacciné) €

Véhicule suppl. (moto / voiture / bateau) €

A. Montant total du séjour : €

B. Acompte 30% : = €

C. Assurance annulation 2.5% du Montant total A (facultatif) + €

Total Acompte à verser (B + C) = €

Le solde du séjour ainsi que la taxe de séjour seront à régler le jour de votre arrivée au camping.

Demande de réservation de Mobile-Home

Date d'arrivée : après 16h Date de départ : avant 10h Nb de nuits :

La réservation ne deviendra effective qu'après la confirmation du camping.

MH Récent (- 3 ans) :

MH 2 Ch. 2014-2015-2016 **OU** MH 2 Ch. Gd-confort 2015-2016 **OU** €

MH 3 Ch. 2014 **OU** €

MH Ancienne génération (+12 ans) : MH 2 Ch. €

Prestations supplémentaires

Kit bébé complet 15€/sem* **OU** Lit parapluie 5€* Chaise haute 5€* Baignoire 5€* €

Animal (chien -10 kg, tenu en laisse et vacciné) €

Véhicule suppl. (moto / voiture / bateau) €

Forfait ménage (50.00€) €

A. Montant total du séjour : €

B. Acompte 30% (si + 30 jours de l'arrivée, sinon 100%) = €

C. Assurance annulation 2.5% du Montant total A (facultatif) + €

Total Acompte à verser (B + C) = €

Le solde du séjour sera à régler un mois avant votre arrivée. Deux cautions vous seront demandées le jour de votre arrivée : l'une d'un montant de 250€ pour le matériel et l'autre de 50 € pour la propreté.

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Cette location d'emplacement ou de locatif prendra effet si LE CAMPING reçoit :

- un exemplaire du présent contrat daté et signé
- les acomptes à régler par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du camping de la Tour, ou chèques vacances.
- la réservation devient effective lorsqu'elle aura été confirmée par le camping.

TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

- Les prix indiqués sont valables pour la saison 2017. Ils s'entendent en euros, TVA incluse. Aucun frais de réservation n'est demandé.
- Le montant de la taxe de séjour est de 0.20€/jour à partir de 18 ans.

CONDITION DE LOCATION ET DE RESERVATION EMPLACEMENT

Les heures d'arrivées pour les emplacements sont de 12h00 à 20h00 le premier jour et devront être libérés avant 12h00 le dernier jour au-delà une journée supplémentaire pourra vous être facturée.

Les heures d'arrivées pour les locations sont de 16H00 à 20H00 le premier jour et devront être libérés entre 8H00 et 10H00 le dernier jour.

Toutes les locations sont non-fumeur. Apporter torchons, serviettes et produits d'entretien.

- le solde de la location (mobile-home) sera versé au plus tard un mois avant le début du séjour. Le jour de votre arrivée une caution de 250€ vous sera demandée pour le respect du mobil-home et une deuxième caution de 50€ pour la propreté.
- Il ne sera pas tenu compte de vos absences éventuelles durant votre séjour.
- En cas de séjour écourté pour une raison quelconque, le prix de la location ou de l'emplacement reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement (sauf en cas de souscription d'assurance annulation, cf. liste des évènements couverts).

Dans ce cas le camping retrouve le droit de disposer de la location ou de l'emplacement. En cas de non occupation 24 heures après l'heure d'arrivée prévue et en l'absence d'un avis écrit de votre part, le camping retrouve le droit de disposer de la location ou de l'emplacement. Aucun remboursement ou indemnisation peut être considérée en cas de fermeture temporaire ou saisonnier d'un ou de plusieurs des services en raison d'un problème technique, climatique, administratif, législatif ou autre.

- La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, sauf accord préalable du propriétaire.
- Le locataire doit assurer le caractère paisible de la location et en faire un usage conforme à la destination des lieux.
- La location ou l'emplacement sera attribuée en fonction de notre planning, en tenant compte du modèle disponible choisi à la date de votre séjour.

Les préférences formulées lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité du camping. Elles ne peuvent être ni garanties, ni exigées.

ETAT DES LIEUX, DEPOT DE GARANTIE POUR LES LOCATIONS

Un inventaire des lieux sera fait en présence du locataire et du propriétaire (ou de son mandataire) au début et à la fin du séjour. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux. Le jour du départ, cet inventaire s'effectue, entre 8H et 10H, sauf accord préalable avec le propriétaire. La caution de 250€ sera remboursée au locataire après l'inventaire effectué le jour du départ, déduction faite des éventuelles pertes, détériorations ou du coût de remise en état des lieux. De même pour la caution de 50€ (ménage), elle sera retenue si la location n'est pas rendue en parfait état de propreté. En cas de départ anticipé empêchant l'inventaire, le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire, dans un délai n'excédant pas une semaine.

ASSURANCE : Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance type-villégiature pour ces différents risques, en plus de son assurance responsabilité civile (obligatoire).

ANNULATION : L'annulation d'une location ou d'un emplacement de camping ne peut être signalée que par lettre recommandée, tout autre moyen de communication étant exclus (téléphone, mail, fax ou lettre simple). Si vous ne souscrivez pas à l'assurance annulation et dans le cas où cette annulation est signifiée plus de 30 jours avant la date d'arrivée, le camping remboursera la totalité de l'acompte, sous déduction de 15€ de frais de dossier. Dans le cas d'une annulation moins de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte reste au camping. Nous vous conseillons de souscrire à l'assurance annulation que nous vous proposons. La liste des événements permettant l'annulation est inscrite dans le contrat qui vous sera envoyé avec votre confirmation.

L'assurance annulation couvre aussi l'interruption de votre séjour. Son coût : 2.5% du montant total du séjour.

LE PRIX COMPREND LES CHARGES : d'eau pour les emplacements. D'électricité, d'eau et de gaz pour les locations.

SERVICES SUPPLEMENTAIRES PAYANTS : 1 lave-linge, 1 sèche-linge, WIFI, Ménage, Kit bébé, animaux, draps jetables, véhicule supplémentaire, petite épicerie, bar, snack, congélateur, location vélos.

LIBRE ACCES : aire de jeux pour enfants selon horaires d'ouverture

REGLEMENT INTERIEUR : POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS !

CIRCULATION : La vitesse est limitée à **10km/h**. Le stationnement est interdit sur les routes. Votre véhicule doit être garé sur **votre** emplacement même si l'emplacement voisin est inoccupé.

Aucun véhicule ne peut circuler entre 23h00 et 07h00 sauf en cas d'urgence.

HYGIENE : Les règles élémentaires d'hygiène doivent être respectées dans les sanitaires, et à la vaisselle. Il est interdit de mettre les déchets ménagers dans les poubelles des sanitaires ; les containers sont prévus à cet effet à l'entrée du camping.

SECURITE : La direction du camping décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident qui interviendrait à l'intérieur du camping.

BRUITS : Les activités bruyantes sont interdites entre 22 heures et 8 heures à l'exception des activités proposées par le camping.

VISITEURS : Aucun visiteur ne peut se rendre sur un emplacement sans l'autorisation de la réception. Il devra respecter le règlement intérieur du camping. **Pas de visiteur après 22H00.**

ENFANTS : Ils sont placés sous la garde exclusive de leurs parents qui en sont pénalement et civilement responsables notamment lorsqu'ils utilisent les jeux mis à leur disposition.

LES ANIMAUX : Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits dans le camping. Tous les animaux doivent avoir leurs carnets de vaccinations à jour et tenus en laisse dans le camping. Tous les besoins naturels de vos animaux doivent être ramassés et jetés dans les poubelles du camping.

Le fait de camper sur notre terrain de camping implique l'acceptation sans réserve du règlement. Toute infraction au présent règlement entraînera l'expulsion de son auteur.

Coordonnées du MEDiateur de la consommation : Medicy Centre de médiation 73 bvd de Clichy 75009 PARIS – contact@medicys.fr – www.medicys.fr

Je souscris à l'assurance annulation (montant total du séjour A) x 2.5/100=€

Je ne souscris pas à l'assurance annulation

Camping de la Tour **
2 Route de KERINIS
56740 LOCMARIAQUER

Tél. : 02.97.57.40.62
Email : cpdelatour@gmail.com
www.camping-delatour.com

Date et Signature du client :